## Service de Placement Familial Spécialisé pour adultes handicapés :

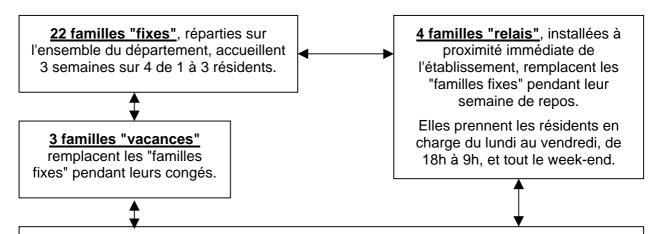
L'expérience innovante du C.A.S. de FORCALQUIER (tél. 04 92 70 73 17)

En parallèle de ses accueils traditionnels en internat, le Centre d'Accueil Spécialisé de FORCALQUIER a créé en 1990 un Service de Placement Familial Spécialisé, réservé à 54 adultes handicapés physiques ou mentaux "n'ayant pas de troubles graves".

13 années de fonctionnement ont permis d'expérimenter et de démontrer l'intérêt de cette initiative, s'appuyant sur la loi de 89 et comblant certaines de ses lacunes : droits à des périodes de vacances et de repos (congés payés, travail 3 semaines sur 4), garantie d'emploi, prise en charge par l'établissement des parts ouvrières et patronales des cotisations ASSEDIC...

Échappant aux routines de l'accueil permanent en établissement ou en famille, les résidents sont assurément les premiers bénéficiaires de cette initiative : la plupart de ceux que nous y avons rencontré se réjouissent manifestement de ces périodes de rupture...

<u>L'établissement</u> sélectionne les résidents pouvant être accueillis en familles. Il perçoit les prix de journée (CPAM, Conseil Général) et supervise l'ensemble du dispositif. Il emploie l'ensemble des intervenants, dont 29 familles d'accueil formées et salariées par l'établissement.



<u>Le service d'accueil de jour</u> prend en charge les résidents des "familles relais" de 9h à 18h, du lundi au vendredi. L'équipe, composée de permanents aux compétences complémentaires (1 cadre socio-éducatif, 2 éducatrices spécialisées, 1 aide médico psychologique, 1 moniteur d'atelier, 1 contrôleur sur sites) et de divers intervenants (kinésithérapeute, RPM, moniteurs sportifs...) leur propose des activités adaptées à leurs handicaps et gère l'ensemble du dispositif :

- Vérification des acquis, des potentialités des résidents, de l'opportunité des placements
- Gestion matérielle des familles et des résidents (planning, salaires, vêture, argent de poche, suivi médical...)
- Relations avec les familles (soutien éducatif + rencontres 1 lundi sur 4) et les tuteurs
- Interventions, 24h sur 24, en cas d'appels d'urgence des résidents ou des accueillants
- Synthèses annuelles, évaluation des progressions/régressions, projets...